

Les animations FLASH : outils de régulation des troubles du comportement

OBJECTIFS

- ▶ Identifier ce qui constitue les caractéristiques des activités flash (de très courte durée) et leurs principes de mise en oeuvre pour gérer et diminuer les troubles du comportement des usagers (personnes en situation de handicap, de fragilité ou d'avancée en âge).
- ▶ Apprendre à construire des activités selon les objectifs recherchés auprès des personnes accompagnées (à domicile ou en institution) et leur mise en lien avec les projets personnalisés.
- ▶ Optimiser l'harmonisation et la mise en place de cette démarche au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupe, jeux de rôles

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel intervenant auprès d'usagers en situation de handicap, d'avancée en âge ou de

Animation : Cadre de santé (pôle santé mentale)

Nombre de participants : 12 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée
dans votre établissement
avec un tarif groupe.



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ **Caractéristiques d'une "activité flash"**
 - buts et objectifs recherchés dans l'activité
 - différences entre : activité flash, activité occupationnelle, activité thérapeutique
 - adaptation des activités flash en fonction des personnes accompagnées
 - ajustement de l'animation des séances selon les troubles des bénéficiaires et leur projet personnalisé

- ▶ **Construction d'une "activité flash"**
 - prise en compte du profil de la personne dans le choix de l'activité : histoire, émotions, rythme, centres d'intérêts, habitudes de vie (actualité, photo souvenir, bien-être, activité manuelle, promenade/déplacement, musique, relaxation sensorielle, défouloir...)
 - mise en lien de cette activité avec le projet personnalisé du bénéficiaire et avec l'ensemble des personnes concourant à sa bienveillance
 - réalisation et utilisation d'une grille d'observation évaluant l'impact de l'activité réalisée sur l'arrêt/l'évolution des troubles du comportement de la personne

- ▶ **Harmonisation de la démarche auprès des différents intervenants**
 - création et utilisation d'une fiche projet commune
 - modélisation d'une évaluation de l'activité
 - conception d'un guide de mise en oeuvre pour harmonisation auprès des différents intervenants et motivation de leur implication en lien avec le projet personnalisé de la personne

